



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 03_2024_18

L'An deux mil vingt-quatre, le 25 mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 20/03/2024

DATE D’AFFICHAGE : 21/03/2024

Membres élus en fonction : 19 Nombre de présents : 16 Nombre de votants : 18 Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Isabelle ARMAND, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Hugues MASLARD, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Joseph AFONSO, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : M. Richard PELISSERO procuration à M. Igor TRICKOVSKI, M. Valéry LAURENT procuration à M. Pierre CAMBON.

Absents(es) : Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 – COMMUNE.

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2311-1 et suivants ;

CONSIDERANT que le compte de gestion est conforme au compte administratif 2023 présenté par Monsieur Le Maire ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission finance en date du 20 mars 2024;

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion définitif de Madame la Trésorière Principale établi en concordance avec le compte de gestion administratif de la commune se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : **4 874 940.90 €**
RECETTES : **6 055 858.53 €**

Excédent de la section de fonctionnement : **1 180 917.63 €**
Excédent N-1 de la section de fonctionnement : **3 784 372,89 €**
Excédent de clôture de la section de fonctionnement 2023 : **4 965 290.52 €**

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES : **3 328 160.82 €**
RECETTES : **664 151.82 €**

Déficit de la section d'investissement : **2 664 009.00 €**
Excédent N-1 de la section d'investissement : **1 563 710 .66 €**
Déficit de la section en investissement 2023 : **1 100 298.34 €**

Excédent global de clôture des 2 sections : **3 377 892 87 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion définitif établi par Madame la Trésorière Principale pour l'exercice 2023.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 25/03/2024*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*

